

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 19 octobre 2021
les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 23 octobre 2021 à 10h00
sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 9

Présents : LEFRANC Sylvie, BONNART Alain, COCHET Pascal,
BULAND Dominique, GOUJAT Sébastien, MALLET Vanessa ;
NAROSNY Emmanuel TEMPLIER Arnaud

Absent excusé : HETIER Xavier (pouvoir M. COCHET)

Secrétaire de séance : BONNARD Alain.

Séance du 23 octobre 2021

Délibération : N° 2021-10-025

Changement en impasse du lavoir de la rue du lavoir

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,
Vu les prévisions budgétaires,

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services postaux et de faciliter
le repérage de la population au sein de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- que la rue précédemment dénommée « rue du lavoir » prend le nom de « impasse du lavoir ».
- de charger madame le Maire de porter ces dénominations à la connaissance de la population par l'apposition de plaques adéquates.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courgivaux le 23 octobre 2021

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-
préfecture Epernay le 23 octobre 2021
et de la publication, le
Fait le 23 octobre 2021
Le Maire,

Madame le Maire,
Sylvie LEFRANC

